

La spécialité sciences économiques et sociales (SES) Pour qui ?

Au programme de cette spécialité, plusieurs sciences dont l'économie, la sociologie et la science politique (et d'autres, plus ponctuellement, comme l'histoire, la géographie, le droit ou la démographie par exemple).

Le programme de seconde est élargi et la réflexion sur la société qui vous entoure est nettement approfondie. Cet enseignement, en plus de préparer vos études supérieures, permet de contribuer à votre formation en tant que citoyen grâce à la maîtrise de connaissances permettant de participer au débat public sur les grands enjeux de nos sociétés et d'éviter ainsi de vous retrouver silencieux face aux autres voire de vous faire embrigader. Pour nombre d'élèves les SES seront l'une des seules opportunités de traiter nombre de faits d'actualité. Comme la philosophie par exemple, les SES permettent d'apprendre à réfléchir par soi-même et de mener une réflexion intellectuellement honnête.

Au programme de première il s'agira en économie de se questionner sur le fonctionnement du marché et sur ses défaillances, sur la monnaie et sur le financement de l'économie, sur les entreprises ou sur la protection sociale. En sociologie on étudiera comment la socialisation permet d'expliquer en partie les trajectoires des individus, comment s'établissent et évoluent les liens sociaux, comment ils peuvent s'affaiblir notamment ou comment les individus peuvent être amenés à devenir déviants. En sciences politiques enfin il sera question de l'opinion publique et du vote. En terminale les questionnements deviendront plus larges, en s'ouvrant notamment sur le reste du monde (commerce international, Union européenne, croissance économique, progrès technique, développement durable, chômage, crises financières, etc.) et sur d'autres problématiques sociologiques (inégalités, mobilité sociale, en rapport notamment avec l'école, classes sociales, mutation de l'emploi et du travail, etc.) et politiques (engagement politique, action collective, etc.).

Qui devrait choisir cet enseignement de spécialité ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question. Voici toutefois quelques pistes de réflexion pour que vous puissiez mener un choix éclairé.

A peu de choses près, les SES ont un intérêt dans la plupart des projets d'études hormis pour ceux qui veulent devenir ingénieurs (encore qu'il existe des formations permettant aux ingénieurs d'obtenir un double diplôme, avec un second diplôme en économie par exemple, formations particulièrement valorisées sur le marché du travail), médecins, architectes (encore que le médecin et l'architecte libéraux ont une entreprise à gérer...) et quelques autres métiers très axés sur les sciences dites dures. Les formations purement littéraires semblent également moins nécessiter l'étude des SES. En revanche les SES semblent être un choix très pertinent pour les élèves qui envisagent des études économiques, en sociologie voire en psychologie (notamment en psychologie sociale), en droit (nombre de branches du droit nécessitant des connaissances économiques, et souvent les branches les plus rémunératrices), en sciences politiques et même en histoire et en géographie (qui aujourd'hui s'hybrident largement avec l'économie, la sociologie, la science politique, la démographie, bref avec les autres sciences sociales).

Le choix des SES doit en fait s'inscrire dans une stratégie globale de choix. Il faut en effet prendre en considération le fait que certaines disciplines sont présentes à la fois en spécialité et en enseignement obligatoire. Ne pas choisir ces spécialités n'implique alors pas abandonner totalement ces enseignements (langues, histoire-géographie, littérature, etc.). En revanche les SES n'existant à partir de la première que sous forme d'une spécialité, les abandonner c'est les abandonner totalement. Les élèves dont le projet professionnel n'est pas clair ou peu réaliste devraient essayer de conserver le plus de disciplines possible en jouant sur les spécialités et les enseignements obligatoires.

Ceux qui vont passer un concours de culture générale doivent également éviter d'abandonner trop de disciplines. En outre il faut se demander si vous êtes prêts, en cumulant enseignement commun et de spécialité, à suivre jusqu'à 9 heures d'enseignement par semaine dans une même discipline...

Les SES peuvent être choisies si elles se trouvent au cœur du projet professionnel privilégié mais également en tant que porte de sortie en cas d'évolution de ce projet professionnel, éventuellement motivé par des résultats en première différents de ceux qui étaient espérés. Les élèves ayant choisi mathématiques et sciences physiques peuvent par exemple voir leurs résultats chuter en première. En seconde le programme s'adapte à des élèves dont le niveau peut être très bas (les élèves refusés en lycée professionnel ou n'ayant pas obtenu leur diplôme national du brevet notamment) alors qu'en première il peut être nettement plus exigeant puisque les élèves qui ont choisi ces spécialités sont censés avoir un bon niveau dans ces disciplines. Garder une porte de sortie semble donc une très bonne idée (si on n'a pas 17 ou 18 de moyenne en mathématiques et en physique en seconde...). Mieux vaut donc ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier, en tout cas jusqu'en terminale (où il faudra bien abandonner la porte de sortie si on n'en a pas l'utilité).

Les SES sont également particulièrement utiles pour les élèves dont le projet professionnel n'est pas encore bien défini, en évitant de se fermer un très grand nombre de portes. Choisir mathématiques sciences physiques et chimiques et SES permet ainsi d'attendre encore une année avant de décider si l'on préfère devenir ingénieur, médecin, architecte, etc. ou commercial, expert-comptable, directeur des ressources humaines, sociologue, avocat, magistrat, politicien, etc. Il est également possible de constituer une triplète avec des disciplines plus littéraires comme par exemple mathématiques, histoire-géographie SES ou littérature, histoire-géographie et SES. Il est conseillé de faire des mathématiques lorsque l'on veut faire de l'économie mais certaines formations post-bac proposent des sciences économiques et sociales pour lesquelles le niveau requis en mathématiques reste très modeste (l'économie proposée en faculté de droit ou la sociologie en faculté de psychologie par exemple) voire où les mathématiques n'ont pas vraiment droit de cité (droit par exemple).

Enfin, les élèves doivent bien comprendre que cette réforme vise à faire disparaître les filières, notamment la filière S qui posait problème dans la mesure où elle vidait les autres filières des meilleurs élèves, amenés à étudier les sciences dites dures alors qu'ils se destinaient après le baccalauréat à des études toutes autres (psychologie, droit, économie, littérature, etc.). Les élèves qui désiraient bénéficier d'un enseignement de SES devaient soit choisir une filière ES soit abandonner leur idée. La réforme permet de résoudre ces problèmes. Il est vraisemblable que les établissements post-bac vont adapter leur recrutement pour recruter des élèves ayant suivi un enseignement plus en rapport avec leur discipline. Les écoles de commerce vont ainsi sans doute accorder une place bien plus importante aux SES que la place actuellement donnée dans le cadre du concours ouvert aux élèves de S. Un concours unique naîtra sans doute à terme, avec les SES (éventuellement hybridées avec l'histoire et la géographie) et les mathématiques sur un pied d'égalité. La triplète mathématiques, sciences physiques et chimiques et sciences de la vie et de la terre ne devrait donc être choisie uniquement par les élèves qui hésitent (ou veulent ouvrir une porte de sortie éventuelle) entre ingénieur (ou architecte, etc.) et médecin (ou vétérinaire, biologiste, etc.). Les SVT n'ont sans doute pas leur place dans un projet visant à devenir architecte par exemple. La triplète mathématiques, sciences physiques et chimiques et sciences de la vie et de la terre ne devrait donc désormais concerner que peu d'élèves, en tout cas beaucoup moins d'élèves que ceux qui jusqu'ici allaient en S. Mieux vaut consacrer la troisième spécialité à un projet alternatif en cas d'échec...

Autre élément de la stratégie globale de choix, il faut savoir qu'en ce qui concerne les mathématiques, il faut choisir la spécialité en première pour pouvoir prendre l'option mathématiques complémentaires en terminale (on peut donc envisager d'abandonner les mathématiques en

terminale tout en continuant à faire des mathématiques). En rappelant que les mathématiques sont souvent utiles en SES après le baccalauréat (même si certaines voies de formations permettent d'en faire abstraction). Toutefois il semble dangereux de prendre mathématiques en première si on a une moyenne trop faible en fin de seconde (ce qui est valable pour l'ensemble de spécialités)...

Enfin, les études en filière technologique sont en général des études plus courtes (de bac à bac+3) que les études en filière générale (en moyenne le taux d'échec en faculté des élèves de STMG est ainsi 3 à 5 fois plus fort que celui des autres filières, avec un taux de réussite proche de 15% et parfois proche de 0% dans certaines disciplines (4 % en droit par exemple) (<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/infographie-queles-sont-vos-chances-de-reussite-enlicence.html> et <http://www.citescolairejulesferry88.fr/la-licence-apres-le-bac-stmg/>). Il est bon de savoir également que les élèves de ST2S deviennent plus souvent aides soignant(e)s qu'infirmiers/ières... Même si de (très) bons élèves de filières technologiques peuvent tout à fait espérer faire des études au moins aussi valorisantes que de bons élèves en filière générale. Il faut savoir enfin que les STS sont en théorie ouverts prioritairement aux élèves de lycée professionnel et technologique (en rappelant qu'il est plus que conseillé de prévoir une année supplémentaire après le BTS pour obtenir un niveau licence, premier niveau de diplôme postbac dans l'Union européenne et que les BTS d'aujourd'hui n'ont peut-être plus la valeur qu'ils avaient hier).

Résumé de la stratégie générale à adopter dans le choix des spécialités :

On peut choisir des spécialités en ne se fondant que sur des préférences purement scolaires (j'aime bien être en cours de...). C'est sans doute une erreur stratégique car cela revient à sacrifier les décennies suivantes à 2 années de lycée. Mieux vaut inscrire les spécialités dans un projet professionnel et prendre celles qui seront les plus UTILES pour que ce projet aboutisse. Surtout pour les projets les plus ambitieux qui passent par des concours très sélectifs. Celui qui réussit le concours étant celui qui a le plus d'avance, la réussite se jouant souvent sur des détails. Si le projet professionnel est en adéquation avec les goûts de l'élève, le problème du grand écart entre ce qui a été choisi et les goûts personnels ne se pose bien entendu pas...

- 1 Trouver dans un premier temps une voie professionnelle privilégiée puis dans un deuxième temps une autre voie professionnelle qui servira de porte de sortie. En se posant clairement la question des débouchés (oui, on peut devenir archéologue mais se dire que les archéologues embauchés chaque année se comptent sur les doigts de guère plus d'une seule main et non, tout le monde ne peut pas devenir professeur de sport, dessinateur ou cinéaste).
- 2 Privilégier les voies technologiques si on désire aller en STS (en ayant conscience qu'un BTS en 2020 ce n'est plus aussi valorisant qu'un BTS en 1980...) ou si les résultats scolaires sont fragiles (filières moins exigeantes)
- 3 Choisir deux spécialités principales les mieux adaptées au projet professionnel principal et une troisième correspondant à la porte de sortie (si possible large)
- 4 Ne pas oublier que choisir une spécialité déjà présente dans l'enseignement commun, c'est en terminale passer 8 à 10 heures par semaine dans un même discipline et réduire sa culture générale en abandonnant une spécialité non présente dans le tronc commun (les SES par exemple). Les langues, l'histoire-géographie, la philosophie ne doivent donc être choisies que si le projet professionnel exige une dose massive de ces enseignements.
- 5 Choisir une spécialité alors que les notes de fin de seconde dans cette discipline sont basses voire très basses est dangereux.

- 6 On peut être amené à choisir mathématiques en première puis à l'abandonner en terminale (si le projet ne nécessite qu'un niveau moyen en mathématiques) car choisir les mathématiques en spécialité en première permet d'accéder à l'option mathématiques complémentaires en terminale (ce qui revient à faire en terminale des mathématiques, de niveau moyen, même en l'absence de la spécialité mathématiques).

Les programmes

Première

Science économique

Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

Quelles sont les principales défaillances du marché ?

Comment les agents économiques se financent-ils ?

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Sociologie

Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?

Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

Science politique

Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Regards croisés

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?

Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?

Terminale

Economie

Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Comment lutter contre le chômage ?

Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Sociologie et science politique

Comment est structurée la société française actuelle ?

Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Regards croisés

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Quelle action publique pour l'environnement ?